



Donnez votre avis sur la place de l'EPS à l'Ecole

ACADEMIE : _____
DEPARTEMENT : _____
Type d'ETABLISSEMENT de l'élève:
 CLG LGT LP LPO EREA

Déjà avant la période Covid, la sédentarité se développait en France. Pour la Fédération Française de cardiologie les enfants ont perdu 25% de leurs capacités cardiovasculaires en 30 ans. La pandémie a accentué ce phénomène chez les jeunes. Un récent rapport parlementaire (Juillet 2021) parle de la sédentarité comme d'une « bombe à retardement sanitaire » et propose de définir l'activité physique et sportive comme « grande cause nationale dès 2022 ».

Dans le secondaire, l'EPS permet à tous les élèves sans discrimination (filles-garçons, handicap...), l'apprentissage des activités physiques sportives et artistiques. Le sport scolaire offre une pratique volontaire complémentaire à prix modique. Il y avait un million de licenciés.es en France à l'UNSS avant la pandémie. Le système éducatif joue donc un rôle essentiel dans la construction de chaque jeune. **Ces enjeux d'accès à la culture sportive et artistique, de vivre-ensemble et de santé doivent être revalorisés.**

Aujourd'hui les horaires d'EPS ne font que diminuer avec l'âge (4h d'EPS en 6ème, 3h en 5ème/ 4ème/ 3ème, 2,5h en lycée professionnel et 2h en lycées généraux et technologique). Les séances sont souvent écourtées par du temps de déplacements, de vestiaires.... Les effectifs par classe ne cessent d'augmenter (environ 27 en collège, 35 en lycées généraux) **diminuant encore le temps réel de pratique et d'apprentissage !**

Aussi nous considérons qu'il faut augmenter les horaires. **Il nous a semblé incontournable de recevoir l'avis des usagers du Service Public, que sont les parents d'élèves, sur notre discipline : l'EPS.**

Nous vous remercions par avance du temps que vous prendrez à remplir ce questionnaire.

1. Pensez-vous, dans la formation de votre enfant, que l'Education Physique et Sportive soit :

- Essentielle
- Importante
- Peu importante
- Inutile
- Ne se prononce pas (NSP)

2. Pensez-vous qu'actuellement l'EPS soit suffisamment reconnue au sein du système éducatif ?

- Oui
- Non
- NSP

3. Pensez-vous nécessaire que la pratique de l'EPS de votre (vos) enfant(s) soit améliorée dans le domaine suivant a, b, c, d,e,f?

a. Une augmentation des horaires d'EPS sans réduire ceux des autres disciplines ?

- Oui
- Non
- NSP

b. Une diminution des effectifs des classes ?

- Oui
- Non
- NSP

c. Un renforcement du poids de l'évaluation (note) de l'EPS aux examens ?

- Oui
- Non
- NSP

d. Une amélioration des équipements sportifs mis à disposition des établissements ?

- Oui
- Non
- NSP

e. Le développement de certaines activités sportives et artistiques :

- Oui
- Non
- NSP.

Si oui, les citer : _____

f. Autres (expliquer) : _____

A remettre au professeur d'EPS de votre (vos) enfant(s) sous enveloppe ou à renvoyer au SNEP-FSU (Départemental, Académique ou National 76 rue des Rondeaux, 75 020 PARIS).

Adresse de la section académique/départementale : _____

Vous pouvez aussi remplir l'enquête ici : <https://forms.gle/kXKWokAtAF5m3JyF6> ou à l'aide du QR code :



*Syndicat National de l'Education Physique, membre de la Fédération Syndicale Unitaire